



Association pour le développement numérique en éducation
Logiciels et ressources numériques libres pour l'enseignement supérieur

[7e Colloque libre de l'Adte](#), le 15 octobre 2020 : « Logiciels et ressources numériques libres dans le secteur public, parapublic et dans l'enseignement supérieur : partager les expériences. »

REL : éviter la licence CC BY-NC et la licence CC BY-NC-SA ?

Pierre Cohen-Bacrie, vice-président de l'Adte

Parmi la panoplie des licences dites libres offertes au choix par *Creative Commons*, l'option « NC : pas d'utilisation commerciale » semble avoir la faveur du milieu de l'enseignement supérieur. Pourtant cela pourrait contrevenir au but de favoriser la diffusion du savoir.

Dans cet atelier, on traitera de plusieurs licences, telles que CC BY-SA (utilisée par l'Adte), qui sont à privilégier, et on verra aussi pourquoi les licences CC BY-NC et CC BY-NC-SA doivent être évitées.

« Malheureusement, l'une d'entre elle est très utilisée. La CC BY-NC-SA, qui autorise la publication non commerciale de versions modifiées sous la même licence, est devenue à la mode dans le milieu de la formation en ligne. Les *Open Courseware* (cours « ouverts ») du MIT l'ont lancée, et de nombreux autres établissements d'enseignement ont suivi le MIT dans cette mauvaise direction. », Richard Stallman, [Ressources numériques et licences non libres](#), article paru dans Logilibre.



Pierre Cohen-Bacrie est vice-président cofondateur de l'Association pour le développement technologique en éducation ([Adte](#)). Il dirige la rédaction du blogue Logilibre qui publie une liste de [logiciels libres recommandés](#) pour l'enseignement supérieur. Il organise les [Colloques libres](#) de l'Adte, publie le bulletin électronique [Adte-toi !](#) et administre le Sondage libre de l'Adte.

Il a été coordonnateur de l'enseignement de la philosophie au Québec, a fondé et dirigé la revue *Philosopher* et le *Concours Philosopher*, avant d'entamer une seconde carrière comme professionnel, tout en occupant une fonction syndicale à l'exécutif de la section Collège du Syndicat de professionnelles et de professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

Après un diplôme de maîtrise d'enseignement en philosophie avec mention très bien, il a obtenu un Certificat d'enseignement de deuxième cycle à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal. Il a enseigné la philosophie. Des formations en technologies de l'information lui ont fait comprendre le potentiel des technologies. Il a ensuite œuvré comme conseiller pédagogique en technologies éducatives au Cégep Montmorency.

Il est le premier récipiendaire du Prix Jean-Claude Simard de la Société de Philosophie du Québec (2016), membre de l'Ordre du syndicalisme professionnel du SPGQ (2018), titulaire d'un Prix d'excellence de la Fédération des Cégeps (2002) et membre de l'Ordre François de Montmorency-Laval (2011).

Atelier
Local à déterminer
15-20 minutes

[Retour à la page du 7^e colloque libre 2020 de l'Adte](#)

[Retour à la page d'accueil de l'Adte](#)